



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport du comité d'experts

Unité de recherche :

Centre d'Etudes et de Recherches de  
Science Administrative, UMR 7106

de l'Université Panthéon-Assas



février 2008



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport du comité d'experts

Unité de recherche :

Centre d'Etudes et de Recherches de  
Science Administrative - UMR 7106

de l'Université Panthéon-Assas



Section des unités  
de recherche

*Le Directeur*

**Jean-Jacques Aubert**

février 2008

# Rapport du comité d'experts



## L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre d'Etudes et de Recherches de Science Administrative (CERSA)

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : 7106

Nom du directeur : M. le Professeur Jacques CHEVALLIER

## Université ou école principale :

Université Panthéon-Assas Paris 2

## Autres établissements et organismes de rattachement :

CNRS

## Date(s) de la visite :

20 février 2008

# Membres du comité d'évaluation



## Président :

M. le Professeur Louis DUBOUIS, professeur émérite à l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille 3)

## Experts :

M. le Professeur Daniel COMPAGNON (Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux),

M. le Professeur Jean-François LACHAUME (Université de Poitiers)

M. le Professeur Henri LABAYLE (Université de Pau et des pays de l'Adour)

M. le Professeur Jacques POUMAREDE (Université de Toulouse 1)

M. le Professeur Jean SALMON (Université Libre de Bruxelles)

M. le Professeur Daniel-Louis SEILER (Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence)

M. le Professeur Michel TROPER (professeur émérite à l'Université Paris 10 - Nanterre)

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoCNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. le Professeur Frédéric SUDRE (CNU),

M. Francis MESSNER, Directeur de Recherche CNRS

# Observateurs



## Délégué scientifique de l'AERES :

M. le Professeur Rostane MEHDI

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. le Professeur Guillaume DRAGO

Représentant(s) des organismes de tutelle de l'unité :

Mme Isabelle de LAMBERTERIE, Directeur de Recherche CNRS

# Rapport du comité d'experts



## 1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectif : 22 C et EC (8 professeurs, 5 maîtres de conférences, dont 10 HDR) et 9 chercheurs CNRS  
8 personnes (5 enseignants-chercheurs, 3 chercheurs CNRS) sont associés au CERSA.

Encadrement administratif : 7 personnes sont mentionnées, mais pour l'une d'entre elles, il s'agit d'un rattachement d'ordre purement administratif puisque l'intéressée a pour fonction de travailler à la parution de l'Annuaire français de droit international, publication qui, par son contenu et sa direction, relève du Centre de recherches de l'IHEI.

En moyenne 5 ou 6 allocataires de recherches et 2 ATER que le CERSA s'efforce d'associer à ses recherches.

Les enseignants du CERSA dirigent actuellement 26 thèses.

13 thèses ont été soutenues au cours des 4 dernières années.

- Nombre de publiants : 14 publiants sur 22 C et EC

## 2 • Déroulement de l'évaluation

L'évaluation s'est déroulée partie dans les locaux du CERSA, partie dans les locaux de l'Université Paris 2.

Dans un premier temps, le centre a été présenté par son directeur, et sa directrice-adjointe. Le Comité s'est ensuite entretenu avec les chercheurs responsables des six différents programmes de recherche : E gouvernement en Europe : dynamique des normes et des usages, Les systèmes administratifs à l'épreuve du New Public Management, Gouvernance du social, Espace(s) public(s) et sécurité, La lutte contre les discriminations et les politiques de la diversité sociale, La politique étrangère en tant que politique publique.

Dans un troisième temps, - en l'absence des directeurs - se sont présentés les personnels chargés de l'encadrement administratif.

Enfin, quelques doctorants ont fait part de leur projet de thèse.

## 3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le CERSA se veut absolument pluridisciplinaire dans les activités collectives de recherche qu'il conduit. D'où sa coopération avec d'autres équipes de recherches. Des liens étroits l'unissent aux grandes institutions nationales et internationales qui oeuvrent dans le domaine de la science administrative. Il est l'interface entre les chercheurs en science administrative et le milieu administratif français (grands corps de l'Etat, administrations centrales, Ville de Paris...).

La production scientifique est impressionnante qu'il s'agisse d'ouvrages ou d'articles publiés dans des revues de qualité.

Les activités collectives de recherche sont développées autour de programmes. Le centre organise en permanence des séminaires, journées d'études, colloques.

Le CERSA dispose d'un important centre de documentation (6000 ouvrages et 75 périodiques en accès direct) et gère en partenariat avec l'ENA et la Ville de Paris la base de données Administratral.

Le CERSA est équipé d'accueil du Master Recherche Administration et politiques publiques et appuie trois masters professionnels que dirigent ses membres.

## 5 • Analyse de la vie de l'unité

Comme celle de toute UMR, la vie du CERSA se caractérise par la dualité de provenance et de statut des personnes qui se livrent à la recherche. En l'occurrence, le mixage semble réussi. A noter le développement en interne d'une « politique contractuelle ».

Le CERSA pratique avec des institutions extérieures une politique très active de recherche et soumission à des contrats de recherche.

## 6 • Conclusions

Assez bien doté, le CERSA apparaît comme un élément majeur de la recherche française en science administrative, n'hésitant pas à aborder des thèmes délicats.

— Points forts :

- interface avec le milieu administratif
- publications en nombre et de très grande qualité
- base de données Administratral
- capacité à dégager des orientations pour les recherches collectives à entreprendre
- liens avec l'enseignement

— Points à améliorer :

Pour les doctorants, un certain porte à faux entre la science administrative et le recrutement dans l'Université : le CERSA n'est en rien responsable.

— Recommandations :

Peut-être éviter une trop forte dispersion des axes de recherche.